

RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT



Aperçu

- Tous les cinq ans environ, les pays participant au Mécanisme de financement mondial (GFF) sont tenus de mettre à jour leurs **Dossiers d'investissement** et de négocier avec la Banque mondiale un nouveau **Forfait projet GFF**.
- **Si votre pays n'a pas priorisé les activités de lutte contre le paludisme lors du premier cycle de financement du GFF**, le renouvellement est un moment critique pour entreprendre des actions de plaidoyer ciblé visant à valoriser la lutte contre le paludisme dans le cadre du programme plus large de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition (SRMNEA-N).
- **Si votre pays a priorisé les activités de lutte contre le paludisme lors du premier cycle de financement du GFF**, le renouvellement est le moment de dresser un bilan des enseignements tirés, de soutenir des engagements durables et de consolider les progrès réalisés en étendant les services et la couverture à d'autres régions.



James Roh / Cotopaxi Foundation



Quatre synergies GFF-paludisme qui serviront de base pour un dialogue autour du renouvellement

- Le GFF a été créé avec l'intention de constituer un mécanisme permettant de financer les interventions vitales en matière de SRMNEA-N qui ne sont pas prioritaires ou financées par les mécanismes multilatéraux existants tels que le Fonds mondial et Gavi.
- Les initiatives de plaidoyer en faveur des discussions sur le renouvellement doivent privilégier les quatre synergies suivantes entre le GFF et la lutte contre le paludisme (voir le guide pour plus de détails sur chaque synergie) :
 1. **La prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire**
 2. **Le paludisme pendant la grossesse**
 3. **Les ressources humaines**
 4. **La surveillance des maladies et les statistiques de l'état civil**
- Si chaque gouvernement emprunteur définit en dernier ressort ses priorités en termes de financement, un financement du GFF spécifique au paludisme semble peu adapté aux domaines suivants (liste non exhaustive) : moustiquaires imprégnées d'insecticide, pulvérisation intra-domiciliaire à effet rémanent, enquêtes sur les indicateurs du paludisme, surveillance entomologique et soutien technique spécifique au paludisme.



Enseignements tirés

Parmi les enseignements tirés des cinq premières années de mise en œuvre du programme du GFF, à prendre en compte lors du renouvellement, l'on peut citer :

- **Enseignement 1** : Une collaboration étroite entre les départements dédiés à la lutte contre le paludisme et à la santé reproductive sert de catalyseur des possibilités offertes par les programmes antipaludiques au sein du GFF.
- **Enseignement 2** : La participation à la plateforme nationale du GFF soutient l'engagement, au sein de la communauté de lutte contre le paludisme, en faveur d'une approche horizontale de l'élimination axée sur la construction de systèmes.
- **Enseignement 3** : Aborder le GFF sous l'angle du financement de la santé, et non pas d'un point de vue technique, permet de mobiliser les ressources de manière plus efficace.
- **Enseignement 4** : Le GFF ne convient pas à tous les pays. Pour prendre une décision et élaborer un plan d'engagement en toute connaissance de cause, servez-vous de la feuille de travail fournie dans le guide (Annexe A).



Objectifs stratégiques servant à orienter le processus de renouvellement

Un processus de renouvellement réussi débouchant sur l'obtention de nouveaux financements nécessitera probablement un engagement envers les objectifs stratégiques suivants :

- Nouer des relations et organiser des réunions régulières entre le **PNLP**, le **Responsable GFF** désigné par le Ministère de la Santé et le **Chef de l'équipe de travail de la Banque mondiale**
- Rendre la lutte contre le paludisme **visible** et **active** sur la plateforme nationale du GFF
- Élaborer des éléments de langage fondés sur des preuves pour défendre l'investissement du GFF dans les goulets d'étranglement **systemiques** qui affectent le plus le paludisme
- Plaider en faveur de l'inclusion des **synergies entre le GFF et la lutte contre le paludisme** dans les nouveaux Documents d'évaluation des projets du GFF
- Inclure les indicateurs relatifs au paludisme dans le cadre de résultats du GFF spécifiques à chaque pays

L'outil d'évaluation et de planification d'actions du GFF offre un soutien supplémentaire pour la planification personnalisée de chaque pays.

Plan de plaidoyer

La liste ci-dessous énumère, par ordre de priorité, les activités de sensibilisation que les pays peuvent entreprendre pour faire avancer le programme de lutte contre le paludisme du GFF pendant le processus de renouvellement.

